

REFERENTIEL DE CERTIFICATION



Diplôme de Technicien Réseaux Filaires de
Télécommunication



NIVEAU IV

REFERENTIEL DE CERTIFICATION DU DIPLOME DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Technicien Réseaux Filaires de Télécommunication

1. Références de la certification

Niveau : IV

Code(s) NSF : 255s

Code(s) Rome : I1307

Formacode : 24 270 équipements télécom – 24 260 installation réseau téléphonique

2. Modalités d'accès à la certification

2.1 Les voies d'accès à la certification :

Le diplôme de « Technicien Réseaux Filaires de Télécommunication » est accessible par 3 voies distinctes :

- Le parcours de formation, continu ou en alternance, sanctionné par un examen final,
- La capitalisation dans un délai déterminé de certificats professionnels unitaires (CPU) constitutifs de la certification,
- La Validation des Acquis et de l'Expérience

2.2 Conditions d'accès à la certification :

2.2.1 : L'accès à la formation continue ou en alternance

La certification est accessible aux candidats ayant suivi une formation continue ou en alternance.

Les candidats libres ne sont pas admis.

Les candidats se présentent aux épreuves avec une pièce d'identité valide et leurs EPI.

2.2.2 : L'accès par la VAE

La VAE est accessible à toute personne justifiant d'un parcours professionnel dans le domaine du câblage d'au moins trois (3) ans.

Le candidat s'adresse à la Direction de la Formation Professionnelle Continue pour obtenir un formulaire de demande de VAE (livret 1 – formulaire de recevabilité).

Les modalités d'évaluation du candidat VAE sont décrites au paragraphe 4 « Dispositif d'évaluation pour l'accès direct au diplôme » - Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) d'un parcours VAE.

En cas d'échec, le candidat ne peut se représenter au diplôme visé au cours de l'année civile. Il doit reformuler une nouvelle demande de recevabilité auprès de l'autorité certificatrice.

2.2.3 : Equivalences

Une demande d'enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles sera engagée par la Nouvelle-Calédonie.

3. Synthèse des modalités d'évaluation pour l'accès à la certification

3.1 Pour l'accès à la certification des candidats issus d'un parcours de formation continu ou en alternance, les compétences sont évaluées au vu :

3.1.1 D'un examen final : composé de 3 épreuves permettant la validation des 3 CPU constitutifs du diplôme visé.

- **Epreuve 1 (CPU 1) : Etude de cas / durée 2 heures.**

A partir d'un dossier technique comprenant un cahier des charges de travaux d'une installation télécom à réaliser, des informations techniques et un plan de situation, le candidat devra collecter les informations utiles afin de définir et préparer l'ensemble des ressources nécessaires à l'organisation d'un chantier. Pour cela il devra répondre à une série de questions, compléter un plan, réaliser un planning, compléter des documents administratifs, signaler les éventuels éléments manquants ou erronés, et enfin lister les EPI, EPC et les habilitations nécessaires à la mise en œuvre de l'intervention.

- **Epreuve 2 (CPU 2) : Mise en situation professionnelle « installation » / durée 2 heures.**

Le candidat doit réaliser un travail de câblage, fibre optique ou cuivre (sujet tiré au sort), afin de le raccorder et le connecter à un équipement conformément à ce qui lui a été demandé dans le dossier technique complet fourni.

- **Epreuve 3 (CPU 3) : Mise en situation professionnelle « dépannage » / durée 1 heure 15 minutes.**

Le candidat doit diagnostiquer et réparer une panne en respectant les procédures sur de la fibre optique ou du cuivre. Si lors de l'épreuve de câblage (CPU 2) le candidat a tiré un sujet cuivre, il lui sera demandé de diagnostiquer et réparer une panne sur de la fibre optique et inversement s'il tire au sort le câblage d'une fibre optique (1 heure). Le candidat proposera oralement au jury un dispositif de maintenance préventive afin d'éviter ce type de panne (15 minutes).

3.1.2 D'un rapport de stage :

Tous les candidats au diplôme suivant une formation par alternance devront décrire à partir d'exemples concrets, leurs pratiques professionnelles effectuées lors des périodes en entreprise en rapport direct et étroit avec le diplôme visé. Chacune des trois activités (CPU) devra avoir été vues en entreprise et donc reprises dans le document. Le candidat devra remettre, une semaine avant le début l'examen final, un support écrit d'au moins 30 pages, illustrant cette description. A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité de l'examen final, le jury évaluera les acquis du candidat et les comparera aux requis du diplôme. Il pourra lors d'un entretien demander au candidat de fournir des précisions sur le dossier remis.

3.1.3 D'un entretien final avec le jury.

- 1ère partie : questions techniques portant sur des compétences non évaluables lors de la mise en situation (15 minutes)
- 2ème partie (pour les candidats en alternance uniquement) : questions sur le rapport de stage effectué en entreprise (15 minutes)
- 3ème partie : questions sur la compréhension et la vision globale nécessaire à l'exercice du métier. La posture et la culture professionnelle du candidat sont également vérifiées au cours de cet entretien (15 minutes).

3.2 Pour l'accès à la certification du (de la) candidat(e) issu(e) d'un parcours VAE :

Les compétences des candidats souhaitant faire valider les acquis de leur expérience sont évaluées sur les épreuves 2 et 3 ; le livret 2 remplace l'épreuve 1 « étude de cas » et le « rapport de stage ».

La personne n'aura pas à passer l'entretien de 15 minutes sur le rapport de stage.

3.3 Pour l'accès à la certification des candidats issus d'un parcours progressif de formation ou ayant capitalisé les Certificats Professionnels Unitaires constitutifs du diplôme visé :

Les modalités sont précisées à partir de la page 13.

Les compétences sont évaluées lors d'un entretien final avec le jury une fois les trois CPU obtenus, dans un délai maximum de 5 ans.

4. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au diplôme

4.1. Les épreuves d'évaluation pour le (la) candidat(e) au Diplôme de Technicien Réseaux Filaires de Télécommunication

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Epreuve 1 : Etude de cas Analyse d'un dossier technique	CPU 1 1- Réaliser la préparation technique et l'ordonnancement de son intervention 2- Organiser administrativement son intervention et réaliser la logistique des travaux 3- Prévenir les accidents sur son chantier et assurer la sécurité dans le cadre de sa prestation.	2 heures	Le candidat devra procéder à l'analyse d'un dossier technique. Cette étude devra lui permettre de : <ul style="list-style-type: none">- répondre à une série de questions,- compléter le plan de situation remis avec le dossier,- réaliser un planning,- compléter des documents administratifs- et éventuellement signaler les documents manquants ou erronés. Pour cette épreuve la présence du jury n'est pas obligatoire. Cependant un surveillant devra être présent tout au long de cette épreuve.
Epreuve 2 : Epreuve pratique « installation » Mise en situation professionnelle	CPU2 4- Installer et mettre en service des équipements d'un réseau en fibre et/ou en paires cuivre torsadées. 5- Contrôler et mettre en conformité l'installation d'un réseau câblé et réaliser la recette de l'installation. 6- Mettre à jour le système documentaire	2 heures	A partir d'un dossier technique complet le candidat réalise un travail de câblage sur un atelier pratique reconstitué en raccordement et mesure sur fibre optique ou cuivre. Le candidat tire au sort un dossier technique complet de câblage et de mesure (fibre ou cuivre) Présence obligatoire du jury tout au long de l'épreuve.

<p>Epreuve 3</p> <p>Epreuve pratique « dépannage »</p> <p>Mise en situation professionnelle</p>	<p>CPU 3</p> <p>7- Réaliser la maintenance préventive 8- Dépanner un réseau câblé de communication</p>	<p>1 heure 15 minutes</p>	<p>A partir d'une mise en panne réalisée par le jury, le candidat doit procéder à la recherche de la panne en respectant la procédure de diagnostic et réaliser la réparation (soit fibre soit cuivre) selon la nature du câble tiré au sort pour l'épreuve 2 (1 heure).</p> <p>Une proposition de maintenance préventive sera faite au jury afin de palier à ce type de panne (15 minutes)</p> <p>Des ateliers (cuivres et fibres) seront proposés afin de faire passer simultanément 6 candidats.</p> <p>Présence obligatoire du jury tout au long de cette épreuve.</p>
<p>Entretien avec le jury</p>	<p>Permettant la vérification de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La compréhension et la vision globale nécessaire à l'exercice du métier. - La posture et culture professionnelle du candidat. 	<p>30 à 45 minutes</p>	<p>Qui se décompose en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un entretien technique sur les compétences ou connaissances non évaluées durant les épreuves pratiques. - Pour les stagiaires en alternance, un entretien sur le rapport de stage. - Un entretien final sur la vision du métier et la posture du candidat face au monde du travail. <p>Présence obligatoire du Jury</p>
<p>Par candidat, durée de l'épreuve</p>		<p>6 heures maximum, dont 4 heures avec le jury,</p>	

4.2. Les modalités pour l'accès direct à la certification

Les <u>compétences professionnelles</u> du diplôme et les critères d'évaluation		Certification - Modalités d'évaluation		
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Epreuves		
		Epreuve 1 Etude de cas : Analyse d'un dossier technique	Epreuves 2 et 3 Epreuve pratique	Elément obligatoirement introduit dans l'entretien
Préparer une intervention télécom en respectant la sécurité et les règles de l'art				
Réaliser la préparation technique et l'ordonnancement de son intervention	Tous les intervenants du chantier sont identifiés. L'ensemble du matériel nécessaire au chantier est listé. Les appareils de mesure sont identifiés et listés. Le plan de situation est complété. Les éléments techniques manquant/erronés au dossier ont été signalés.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Organiser administrativement son intervention et réaliser la logistique des travaux	Les documents administratifs sont complétés correctement. Le planning d'intervention est renseigné et est cohérent. Les pièces administratives manquantes sont signalées. Les contraintes environnementales ont été prises en compte.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prévenir les accidents sur son chantier et assurer la sécurité dans le cadre de sa prestation.	L'ensemble des EPI et EPC ont été listés. Les EPI nécessaires sont prévus. Les habilitations nécessaires pour réaliser le chantier ont été identifiées. La zone de travail a été correctement matérialisée et sécurisée, sur le plan de situation.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Installer et mettre en service une installation de réseaux câblés de télécommunication				
Installer et mettre en service des équipements d'un réseau en fibre et/ou en paires cuivre torsadées.	Les branchements et raccordements sont conformes aux normes. Les contraintes techniques sont respectées. L'installation fonctionne. Les normes de tolérances sont respectées. Le chantier et les documents sont rendus propres. Le temps de réalisation est respecté. Les EPI sont utilisés.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Contrôler et mettre en conformité l'installation d'un réseau câblé et réaliser la recette de l'installation.	L'ensemble des contrôles de conformité ont été effectués. Les fiches de compte rendu de contrôle et d'essai sont renseignées. Les non-conformités sont détectées et répertoriées. Le procès-verbal de recette a été renseigné.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mettre à jour le système documentaire	La méthodologie de saisie des données est respectée. La description des interventions est faite.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Maintenir et dépanner les réseaux câblés de télécommunication				
Réaliser la maintenance préventive	Le temps d'intervention est respecté. Les outils utilisés sont appropriés. Le résultat des mesures est correct. Les règles de sécurité sont respectées.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Dépanner un réseau câblé de communication	La technique de diagnostic utilisée est maîtrisée. La panne est réparée. Le dépannage est réalisé en respectant le temps	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant : Les candidats devront être en possession d'une habilitation électrique pour accomplir des tâches d'ordre électriques ou non électriques dans un environnement d'ouvrage ou installation électrique ainsi qu'une autorisation pour la réalisation de travaux en hauteur.				

5 - Conditions particulières de composition et d'intervention du jury

Conditions particulières de composition du jury :

Le jury est composé d'un binôme de deux professionnels du secteur attestant au minimum d'une certification de niveau IV et de 5 années d'expérience. Les membres du jury sont désignés et habilités par l'autorité certificatrice (La Direction de la Formation Professionnelle Continue de la Nouvelle-Calédonie).

Les membres du jury sont souverains dans leurs décisions. Ils ne doivent être ni parents ni alliés des candidats. Ils devront au préalable être formés à leur rôle de jury par l'autorité certificatrice.

Protocole d'intervention du jury :

Le jury vérifie que les ateliers sont conformes au dossier technique. Une explication technique sur les travaux à réaliser est donnée à ce moment-là.

Le jury fait tirer au sort le type de câblage à réaliser par le candidat (fibre optique ou cuivre).

Le jury observe et questionne le (la) candidat sur les travaux réalisés.

Le jury demande au (à la) candidat d'effectuer un dépannage sur 1 atelier (fibre optique ou cuivre). La mise en panne est réalisée par le jury qui joue le rôle de client sur la partie recherche de la panne.

Il vérifie que les résultats sont conformes aux attentes concernant le diagnostic de la panne et la réparation ainsi que la production prévue dans le dossier de maintenance (fiche de suivi...).

6 - Conditions particulières de surveillance et de confidentialité prévues au cours de l'épreuve de synthèse

L'organisateur informe les candidats qu'ils ne doivent pas utiliser de documents externes ni de systèmes électroniques externes (téléphone GSM, calculatrice, PDA, PC, livres, etc...) lors de l'épreuve 1.

Le surveillant de l'épreuve doit ramasser les documents manuscrits ainsi que les brouillons à la fin de chaque épreuve et les remettre dans la chemise du dossier candidat (les brouillons seront détruits).

7 - Conditions de délivrance de la certification

Le diplôme de Technicien Réseaux Filaires de Télécommunication est délivré aux candidats ayant satisfait à l'ensemble des épreuves et ayant validé chacun des certificats professionnels unitaires.

La décision d'attribuer ou non un certificat professionnel unitaire est prise une fois que l'ensemble des compétences le constituant ait été évalué acquis.

Une compétence est jugée acquise lorsqu'une majorité de critères d'évaluation a été appréciée par les membres du jury, comme conforme au seuil requis. Toutefois, en cas de non-conformité d'un critère jugé essentiel par les membres du jury, ceux-ci pourront, après délibération, décider de ne pas valider la compétence.

Suite à la délibération des membres du jury, sous la présidence de l'autorité certificatrice, les résultats de la session d'examen sont retranscrits sur un procès-verbal global, ainsi que sur chaque fiche individuelle par candidat.

Les candidats validant partiellement la certification, devront repasser les épreuves du ou des Certificat(s) Professionnel(s) Unitaires(s) (C.P.U.) manquant sous un délai maximal de 5 ans à compter de l'obtention du premier C.P.U. Le candidat réalisera l'épreuve du ou des C.P.U. manquant(s) telle que définie au point 4 « LE DISPOSITIF D'EVALUATION POUR L'ACCES DIRECT AU DIPLOME ».

8 – Organisation générale de l'examen

L'autorité certificatrice (la Direction de la formation professionnelle continue de la Nouvelle-Calédonie) désigne en son sein un responsable de session de validation, qui est le garant du respect des dispositions prises dans le référentiel de certification. Le responsable de session d'examen s'assure notamment de :

- la programmation des sessions d'examen,
- la préparation de la session d'examen et de son déroulement,
- la conformité des conditions matérielles au regard des exigences du référentiel de certification et de son plateau technique,
- la validité du jury et la préparation de ses membres,
- la convocation des jurys et des candidats,
- l'information aux candidats et du jury sur les modalités de déroulement des épreuves,
- la mise à disposition des membres du jury de tous les documents et espaces nécessaires à la session de validation et à leur délibération,
- l'identité des candidats qui se présentent à la session d'examen,
- la rédaction des documents présentant les résultats aux épreuves et leur transmission pour validation à l'autorité certificatrice.

Annexe

Plateau technique

Diplôme de Technicien Réseaux Filaires de Télécommunication

➤ **Le(s) lieu(x) de déroulement**

Salle de cours et plateau technique de centre de formation accessible à tous ou ateliers et bureaux d'entreprise équipés d'autant de postes de travail que de candidats

➤ **Les locaux pour 12 candidats**

Désignation et description des locaux	Observations
Salle comportant des ateliers et offrant la possibilité de créer des environnements de travail distinct d'au moins 9m ² . Ces espaces permettront la mise en œuvre de maquettes fonctionnelles diverses (Réseau à fibre optique, Réseau cuivre). Ces maquettes pourront être fixées verticalement ou horizontalement. Prévoir un espace commun suffisant pour la mise en place d'une longueur cuivre adaptée (100 mètres) permettant de monter un atelier de dépannage (exemple potence avec accroches séparée de 2 mètres).	Un seul candidat par espace.
Salle équipée de 12 tables permettant le travail sur plan (format A0) pour l'épreuve 1. Pour 12 candidats	
Salle équipée d'un mobilier assurant le confort et la confidentialité nécessaire à la réalisation de l'entretien avec le jury	

➤ **Les équipements pour la session de validation**

Désignation et description	Dotation collective évaluée pour un nombre de 12 candidats maximum	Dotation individuelle
Postes de travail	Partie cuivre : Maquette de réseau permettant de réaliser un travail de câblage et de réglage. Maquette permettant les mesures aux points de branchement et à la prise de l'abonné. Partie fibre optique, Maquette de réseau fibre permettant de réaliser un travail de câblage. Maquette de réseau fibre permettant de réaliser des mesures de réflectométrie O-E et E-O. Maquette de réseau fibre permettant de réaliser des mesures de puissance et d'insertion.	Table permettant le travail sur plan (format A0)
Machines et matériel	<p><u>Partie cuivre</u> : Mégohmmètre – ohmmètre numérique ; Echomètre ; Pont de Mesure pour (6 candidats maximum)</p> <p><u>Partie fibre optique</u> : Réflectomètre Optique (1310/1550nm) ; Valise fibre Amorce (2km) X 2 à cassette ; Mesureur de puissance (source et récepteur : 1310 / 1550nm) ; Stylo Optique pour (6 candidats maximum).</p> <p>Soudeuse fibre optique avec four intégré (alignement sur cœur) ; cliveuse (125µm / revêtement 250 µm ou 900 µm) ; vidoir pour débris de fibres ; flacon distributeur d'alcool isopropylique ; pétrole dés aromatisé ; boîte de lingettes sèches non pelucheuses ; bombe air sec.</p>	
Outillage	<p><u>Partie cuivre</u> : Ciseaux d'électricien ; pince à connecteur E9Y ; Pince à sertir connecteur RJ45/RJ11 ; outils à insertion OSA2/OSA3 ; Wrappeur – Déwrappeur Ø0.5mm – Ø0.6mm ; trousse pour mise en œuvre protection MHS ; Valise sabot Test TSRP</p> <p><u>Partie fibre optique</u> : Ciseaux à Kevlar ; pince à dénuder 3 positions (gaine souple, tube, revêtement primaire) ; Kit d'assemblage pour épissure mécanique ; outil d'ouverture en plein câble fibre optique ; matériel de pressurisation de boîtier de raccordement.</p>	
Petit outillage		Etabli pliant ; mètre pliant ; coupe câble ; outils à dégainer ; pince universelle, pince coupante diagonale, pince multiprise ; clé à molette 200mm ; jeu de clefs mixtes (8, 10, 12, 13, 14) ; jeu de tournevis empreintes plates et cruciformes ; chiffons.

		<p><u>Spécifique cuivre</u> : Platine de raccordement</p> <p><u>Spécifique fibre optique</u> : Pince long bec ; jeu de tournevis de précision ; pied à coulisse</p>
Equipements protection individuelle (EPI)		Equipement de protection individuelle : Lunettes, chaussures de sécurité, gants
Matière d'œuvre	<p>Partie fibre optique : pigtail de différents types ; épissure mécanique, smouv; câble de différentes capacités (aérien, immeuble et/ou souterrain); jeu de différents raccords permettant l'interconnexion entre fibre et appareillage, bobines de fibre nue. Boitiers de raccordement (intérieur et extérieur), prises terminales, coupleurs (1 : 4 ; 1 : 8)</p> <p>Partie cuivre : câble 28, 14, 8 paires (aérien et/ou souterrain), boitiers de raccordement, prises terminales, protections d'épissures, connecteurs.</p>	
Documentation	Notice technique des appareils de mesure, certification de calibrage	
Autres		

REFERENTIEL DE CERTIFICATION
DES CERTIFICATS PROFESSIONNELS UNITAIRES
Technicien Réseaux Filaires de Télécommunication

REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS PROFESSIONNELS UNITAIRES

TECHNICIEN RESEAUX FILAIRES EN TELECOMMUNICATION

Les épreuves d'évaluation pour le candidat(e) aux Certificats Professionnels Unitaires

Préparer une intervention télécom en respectant la sécurité et les règles de l'art

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle : Analyse d'un dossier	<input checked="" type="checkbox"/>	1- Réaliser la préparation technique et la coordination de son intervention 2- Organiser administrativement son intervention et réaliser la logistique des travaux 3- Prévenir les accidents sur un chantier et assurer la sécurité dans le cadre de sa prestation.	2 heures	
		Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs	2 heures La présence du binôme n'est pas nécessaire lors de cette épreuve	

Installer et mettre en service une installation de réseaux câblés de télécommunication

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle : Epreuve pratique	☒	4- Installer et mettre en service des équipements d'un réseau en fibre et/ou en paires cuivre torsadées.	2 heures	Le candidat devra réaliser un câblage et un contrôle en cuivre et en fibre optique
		5- Contrôler et mettre en conformité l'installation d'un réseau câblé et réaliser la recette de l'installation.		
		6- Mettre à jour le système documentaire		
		Par candidat, durée de l'épreuve	2 heures	
		Dont devant binôme évaluateurs	2 heures	

Maintenir et dépanner les réseaux câblés de télécommunication

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	7- Réaliser la maintenance préventive 8- Dépanner un réseau câblé de communication	1 heure 15 minutes	Le diagnostic et le dépannage est réalisé sur du cuivre et de la fibre optique
		Par candidat, durée de l'épreuve	1 heure 15 minutes	
		Dont devant binôme évaluateurs	1 heure 15 minutes	

GLOSSAIRE DES MODALITES D'EVALUATION du Référentiel de Certification (RC)

EPREUVE FINALE

L'épreuve finale peut consister en une mise en situation professionnelle ou en la présentation différée d'un projet. Elle peut également intégrer un questionnaire professionnel et/ou un entretien technique.

❖ **La mise en situation professionnelle**

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe du référentiel de certification. Il peut s'agir d'une analyse de dossier ou d'une épreuve pratique réelle ou reconstituée.

L'ENTRETIEN AVEC LE JURY

❖ **Entretien technique**

Il s'agit de questions techniques posées par le jury. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'attester de certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité.

❖ **Questionnement sur le rapport de stage**

Il s'agit de questions techniques posées par le jury afin d'obtenir des précisions sur le dossier remis (pour les candidats issus d'une formation en alternance).

❖ **L'entretien final avec le jury est obligatoire. Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :**

- La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice,
- La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier,

Dans certains cas, il peut couvrir l'évaluation de certaines compétences professionnelles du diplôme lorsque le Référentiel de Certification le mentionne.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RC comme partie de la session d'évaluation du diplôme, donne lieu à instrumentation dans le sujet d'examen (pour le candidat, le jury et l'organisateur).

